

FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE

REF. EMPLOI : 01-2012/DTCS

Poste	Catégorie A		Régime forfaitaire		
	Remplacement		Modification de poste	Création de poste	X

Nous recherchons pour

l'AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES
DIRECTION TECHNIQUE DU CONTROLE DU SPECTRE
78 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
94704 MAISONS-ALFORT CEDEX

METRO : MAISONS ALFORT STADE ou ECOLE VETERINAIRE
RER D : Station MAISONS-ALFORT/ALFORTVILLE

Ingénieur chargé du pilotage de l'ensemble des travaux et études concernant l'exposition du public aux champs électromagnétiques (EXPACE) - (H/F)

Contexte :

Créée par la loi de réglementation des télécommunications (n°96-659 du 26/07/96), l'Agence nationale des fréquences (ANFR) comprend cinq directions, un centre de contrôle international et six services régionaux (SR). Le décret n°96-1178 du 27/12/96 fixe les dispositions générales, les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'ANFR. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site web de l'Agence (www.anfr.fr). Dans ce cadre, l'ANFR est chargée de veiller au respect des valeurs limites d'exposition du public au rayonnement électromagnétique.

Le COMOP (Comité Opérationnel) mis en place à l'issue de la table-ronde organisée par le Gouvernement sur les radiofréquences a formulé en août 2011 diverses propositions visant à améliorer l'information, la concertation, la recherche et la réglementation en matière d'exposition aux radiofréquences

Ce comité a préconisé tout particulièrement la mise en place, dès 2012, d'un dispositif de surveillance des champs électromagnétiques conduisant notamment à :

- réaliser progressivement des campagnes de mesures annuelles à l'initiative de l'Etat ciblées sur des configurations potentiellement atypiques ;
- mener une réflexion pour prévenir la création de points atypiques à proximité d'une antenne ;
- maintenir à niveau l'outil de simulation et engager des travaux de simulation de l'impact d'antennes 4G ;
- envisager de faire un état des lieux comparé au niveau européen de la situation réelle au regard de la pertinence des normes en vigueur.

Il a par ailleurs invité le Gouvernement à confier l'animation et le suivi de l'ensemble de ces travaux à une instance technique, ouverte à toutes les parties prenantes et pilotée par le directeur général de la prévention des risques et le directeur général de l'ANFR. Cette instance a pris le nom de COPIC (Comité de pilotage issu du COMOP). Elle rassemble des représentants des différentes composantes de l'administration concernées par ces sujets, des villes candidates à des expérimentations pilotes dans le domaine de l'exposition du public, des opérateurs de téléphonie mobile, d'associations de consommateurs et d'associations investies dans les questions relatives à l'exposition aux ondes électromagnétiques.

Contenu de l'emploi :

Relevant du Directeur technique du contrôle du spectre, en lien étroit avec les autres directions de l'agence, le titulaire du poste sera chargé, au sein de l'Agence, du pilotage d'ensemble du domaine EXPACE.

Plus particulièrement :

- il contribuera au pilotage du COPIC afin d'en assurer le succès, en lien étroit avec les ministères chargés de l'environnement et de la santé. Il participera aux réunions de ce comité, préparera les dossiers relevant de l'ordre du jour de chaque réunion, et en établira le compte-rendu ;
- il contribuera au pilotage de certaines actions relevant du volet « concertation » du COPIC (par exemple mise à disposition des données, simulations des niveaux d'exposition) et du volet « abaissement de l'exposition » (par exemple points atypiques) ;

- il assurera la contribution de l'ANFR aux actions de rénovation du système de mesure et de contrôle de l'exposition du public aux champs électromagnétiques en pilotant les relations avec les agences gouvernementales (ANSES, ASP) et les directions ministérielles également en charge du dossier ;
- il assurera la cohérence des actions de communication externes de l'Agence dans le domaine EXPACE, notamment en établissant et actualisant des modules types, adaptables, pour les courriers que fait l'ANFR ;
- il assurera en interne la mise à disposition régulière pour toutes les directions et services régionaux de l'Agence des informations pertinentes sur le thème de l'exposition du public aux champs électromagnétiques.

Le poste pourra nécessiter des déplacements de courte durée en province, notamment dans le cadre d'actions de concertation organisées par les collectivités locales, ou à l'étranger, notamment dans le cadre de séminaires sur l'exposition.

Profil du candidat:

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme d'ingénieur et faire preuve de motivation pour un poste à forte composante relationnelle.

Il devra être rompu aux techniques de négociations, posséder un grand sens pédagogique et une aptitude au travail en réseau.

Il devra disposer de compétences techniques dans le domaine des radiofréquences, avoir de bonnes connaissances en métrologie adaptée à ce domaine, et posséder une bonne aptitude à l'analyse statistique de données de mesure.

Il devra faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de rigueur et de qualités de rédaction.

Si vous êtes intéressé(e), merci de faire parvenir votre CV et votre lettre de motivation à : rh@anfr.fr

Contacts :

- M. SALMON	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	☎ : 01 45 18 72 01
- M. SPANJAARD	DIRECTEUR TECHNIQUE DU CONTROLE DU SPECTRE	☎ : 01 45 18 72 07
- M. DUMUR	CHEF DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES	☎ : 01 45 18 72 89

Date de disponibilité du poste : **immédiat**

Date de diffusion de l'emploi : **3 janvier 2012**

Date limite de réception des candidatures : **28 janvier 2012**